

Couverture

La Lettre du Maire

Edito



Madame,
Monsieur,

Pour cette seconde Lettre de l'année, je voulais aborder un sujet précis qui a fait beaucoup parler de lui durant l'été. Je veux parler de la chasse dans la zone de cultures maraîchères. Il est certain que cette pratique doit être encadrée et respecter les règles, il faut aussi comprendre qu'elle contribue à un équilibre entre les besoins environnementaux et agricoles. Je vous laisse donc découvrir plus en détail l'article que nous consacrons à ce sujet.

Dans cette publication, je reviens également sur les fêtes de la ville, où elles seront ponctuées du calendrier du travers des bons amicaux que nous avons créés avec l'Allemagne. Après un mois de septembre riche, novembre ne sera pas en reste avec une activité culturelle forte que ce soit pour la jeunesse le 17 novembre avec le festival traditionnel du journe d'été aux plus jeunes, le 24 novembre, décembre sera traditionnellement consacré aux festivités, ne ratez pas l'animation proposée par les Conseils de quartier "Eclair de Noël".
Bonne lecture,

Gérard LAMBERT - MOTTE
Maire du Plessis-Bouchard
Conseiller général
du canton de Beaucamp

Membre Régulé, arrêté du 12 janvier 1992.
Publication de la ville du Plessis-Bouchard
10 rue de la République - 91221 Le Plessis-Bouchard
Directeur de la publication et de la rédaction :
G. Lambert-Motte
Commissaire général et rédaction : Isabelle Hervé
Plessis - ville du Plessis-Bouchard est membre
numéro - numéro 0394 - Abonnements
Tel. : 03 90 41 01 01 - journal sur papier 100% recyclé
certifié conforme aux normes ISO 14001
Reproduction et vente interdites
Mardi 30/11 - Novembre 2012



SOMMAIRE

- Chasse dans la plaine de Baisy, explications
- Une récompense pour la rénovation de l'église Saint-Nicolas
- Retour sur le voyage en Allemagne
- Agenda

A noter...

Gare aux arnaques !



La Municipalité vous met en garde contre la recrudescence de sollicitations en porte-à-porte p o u r a n t conduire à des arnaques ou des abus de faiblesse.

En effet, des démarcheurs, vendeurs et faux représentants d'organismes se présentent à vous en se recommandant parfois de la Mairie. Les prestataires extérieurs "agrésés Marie", comme les distributeurs de la société CHAMPA pour les publications de la ville, la société ESD pour les publicités, l'INSEE... sont porteurs d'une lettre d'accréditation ou d'une carte professionnelle. Vous pouvez vérifier l'authenticité de leur accréditation en appelant le Maire ou 01 34 13 71 39.

Quelques précautions néanmoins :
Ne les laissez pas entrer sans avoir ou préalable pris quelques renseignements : vérifiez leur identité en demandant la carte professionnelle ou représentant, avant de signer quoi que ce soit, faites-vous assister d'une tierce personne et vérifiez vos droits à rétractation.

Document(s)

[Lettre du Maire Novembre 2012](#)

Liens utiles

[consulter en ligne](#)

[PDF](#)



- [Facebook share](#)

-